

A propos de l'inversion de la courbe du chômage

Le président Hollande s'est engagé à faire en sorte qu'il y ait une « inversion de la courbe du chômage » à la fin 2013.

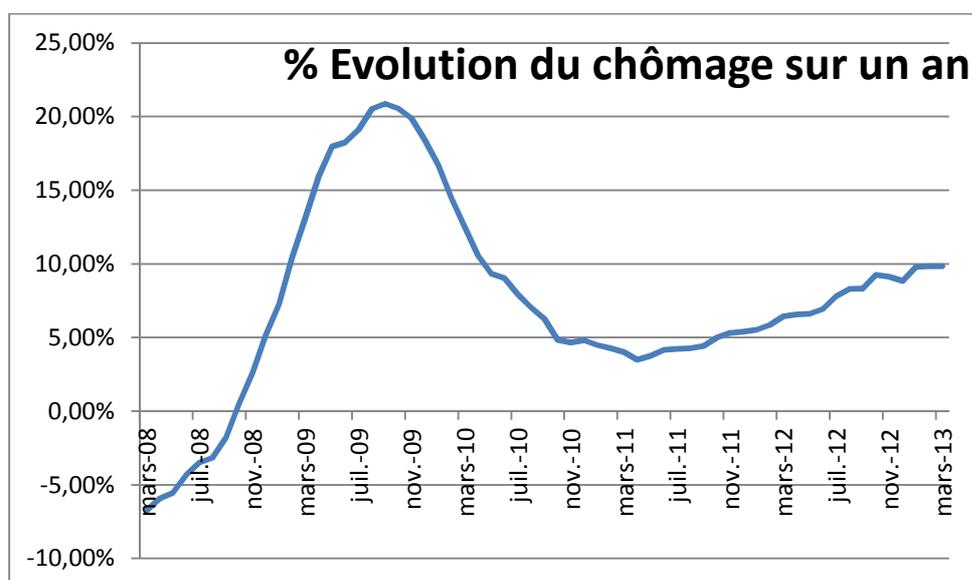
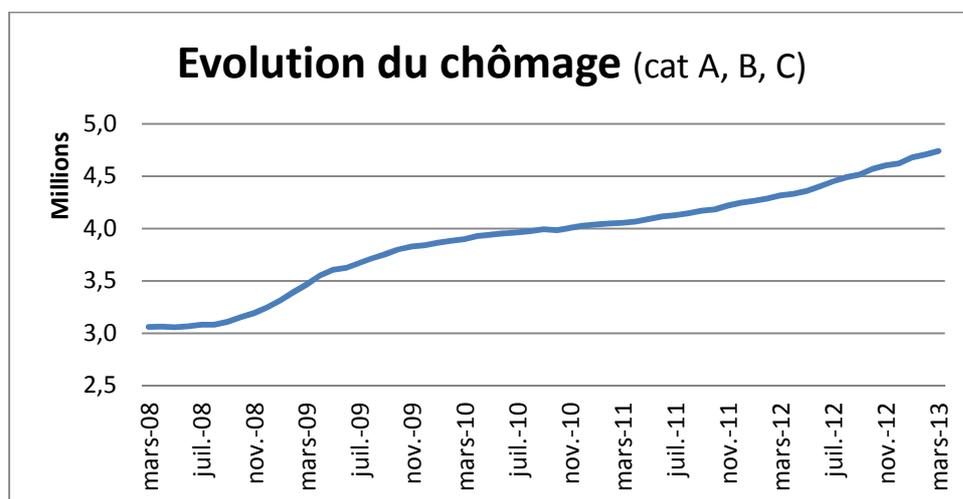
Qu'est-ce que cela veut dire et comment cela se mesure-t-il ?

Une mesure de tendance :

Le terme « inversion de la courbe » laisse entendre qu'on n'attend pas seulement une petite baisse du nombre de chômeurs sur un ou deux mois. D'ailleurs, en matière de chômage, on a l'habitude de comparer les chiffres à un an de distance (avec le même mois de l'année précédente) pour cerner des tendances moins conjoncturelles.

Notre attention sera donc portée sur les chiffres d'évolution depuis un an (plutôt que depuis le mois précédent) : et le pourcentage d'évolution depuis un an et sa variation nous apportera une idée sur l'évolution, la tendance.

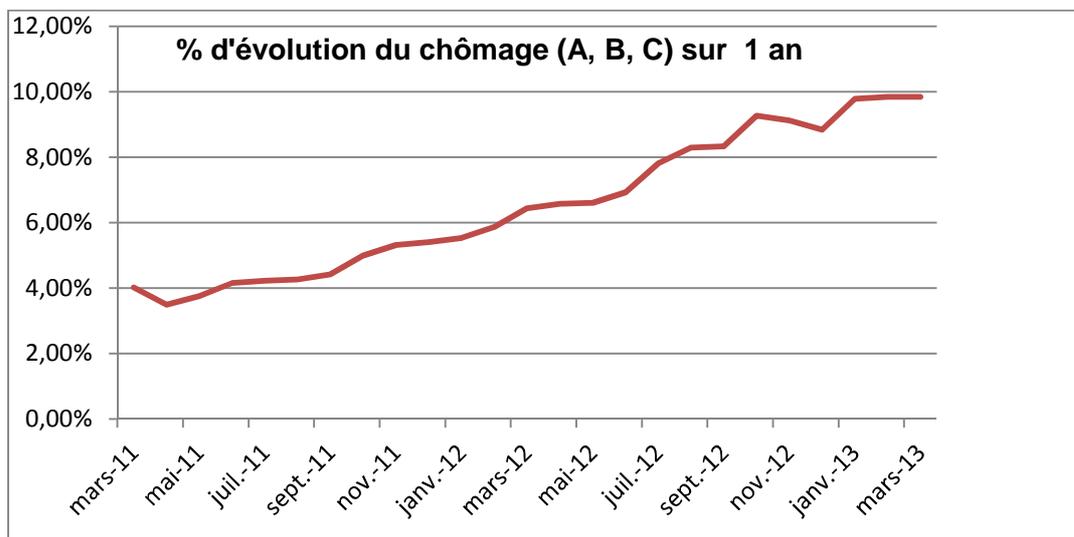
La comparaison des deux courbes ci-dessous (évolution du nombre de chômeurs et évolution de l'augmentation des chômeurs sur un an) montre clairement que la seconde accentue les évolutions, sans pour autant rester le nez collé sur ce qui se passe à très court terme, d'un mois sur l'autre.



Les indicateurs à suivre :

D'ici la fin de l'année (et au-delà), nous suivrons donc ces chiffres, et tout particulièrement la courbe des évolutions en % du nombre de chômeurs sur un an à partir de mars 2011 (date qui a marqué la dernière inversion de tendance).

A regarder cette courbe, on constate que non seulement le chômage augmente, mais que cette augmentation s'accélère régulièrement depuis mars 2011 (sauf en décembre 2012, mais pour réaccélérer de plus belle en janvier 2013).



Une inversion de cette tendance se traduira si la courbe commence à baisser : nous aurons, alors, une tendance à la décélération de la hausse du chômage. Mais une véritable BAISSSE devra se traduire **par un pourcentage négatif sur un an, donc avec une courbe passant sous le zéro.**